

Le comité de bassin doit rattraper son retard dans le rural

Les trois collèges du comité de bassin de Corse, présidé par Paul Giacobbi, se sont réunis à Corte. Leur objectif : vérifier si la gestion de la ressource est équilibrée sur le territoire

Le comité de bassin de Corse, présidé par Paul Giacobbi, s'est réuni dernièrement à Corte pour examiner le 10^e programme d'intervention de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse pour la période 2013-2018.

Un programme qui s'élève à 3,653 milliards d'euros dont 92 millions d'euros sont destinés à la Corse. La ressource eau est donc bien une préoccupation majeure qui induit un fort investissement, notamment au niveau de l'équipement.

La stratégie à mettre en place pour les six prochaines années, se résume en quatre grands axes. Le premier consiste à favoriser la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), élaboré et adopté par le comité de bassin de Corse en 2009, en concertation avec les acteurs de l'eau. Il s'agit aussi d'aiguiller les collectivités et les particuliers à propos de la réglementation du programme national, de maintenir une gestion durable des services publics de l'eau et d'assurer l'équilibre entre les installations du rural et de l'urbain. Le dernier volet prévoit d'accompagner les territoires face aux enjeux émergents (changements climatiques, nou-



Lors de sa réunion, organisée dernièrement à Corte, le comité de bassin de Corse, accompagné du directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, s'est concentré sur une de ses préoccupations majeure : la ressource de l'eau, qui nécessite un fort investissement, notamment au niveau de l'équipement.

(Photo Jeannot Filippi)

velles formes de pollution...). Lors de cette séance, les trois collèges qui forment le comité de bassin de Corse (élus, usagers de l'eau et l'État) étaient présents. Ils ont pu vérifier si les résultats et les observations effectués sur le territoire sont conformes aux objectifs fixés par le SDAGE 2010-2015, à sa-

voir une gestion équilibrée de la ressource.

Des améliorations à apporter

« En terme d'eau potable et d'assainissement, les résultats sont bons avec l'existence de grandes stations à Bastia et Ajaccio. Nous

avons franchi un cap important, mais désormais nous devons nous attaquer au rural qui connaît un certain retard », déclare Martin Guespereau, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, qui souhaite que des améliorations soient faites dans les petites villes.

La gestion de la quantité de l'eau est une préoccupation majeure. « On s'intéresse sérieusement à la question du partage de la ressource, c'est-à-dire s'assurer des usages sans conflit entre les villes, le tourisme, l'énergie et l'agriculture qui sont de grands utilisateurs », poursuit le directeur général.

Une bonne qualité des eaux

La Corse n'a pas à rougir des autres régions de France puisqu'elle affiche de bons résultats quant à la qualité des eaux : « Les eaux superficielles connaissent un excellent niveau d'état écologique comparé à la moyenne nationale. 100 % des eaux côtières et souterraines sont en bon état chimique ». Toutefois, il reste encore quelques points à améliorer. « L'état écologique de la côte n'est pas parfait. Pour autant, la situation n'est pas comparable avec celle du Continent ou de l'Espagne. Il y a une reconquête à faire en terme de qualité chimique et biologique sur les quatre étangs littoraux », assure Martin Guespereau.

Le sujet maritime a aussi été mis sur la table « avec des moyens plus importants ». Une part du budget servira à réduire les déchets polluants qui arrivent par la mer et à renforcer la surveillance chimique et écologique. L'objectif : stopper la destruction des petits fonds côtiers qui sont une richesse extraordinaire. Un gros effort de communication sera d'ailleurs effectué à ce sujet pour sensibiliser le grand public.

VIRGINIE PAOLI